

**Discours de l'Ambassadeur de France lors de la
cérémonie de signature de l'accord entre l' AFD et
Shelter Afrique**

M. Bâ, Directeur général de Shelter Afrique;

M. Yves Terracol, Directeur, Bureau régional de l'AFD;

Les représentants de Shelter Afrique;

Mesdames & Messieurs,

Je suis heureux d'être présent à cette cérémonie et de signer un autre accord relatif à une ligne de crédit ainsi qu'à une subvention, entre l'AFD et Shelter Afrique.

Il y a seulement quelques mois l'AFD et Shelter-Afrique ont signé une ligne de crédit de 20 millions de \$EU destinée au financement hypothécaire. Cette nouvelle étape témoigne des progrès réalisés vers une coopérations fructueuse.

La signature de ce jour constitue un jalon important dans les relations entre l'AFD et Shelter Afrique et en faveur de l'habitat abordable au Kenya.

Comme vous le savez, 60% des résidents urbains au Kenya vivent dans des bidonvilles, et 8% seulement des ménages urbains kényans ont accès au financement hypothécaire.

Les institutions financières ont pris conscience de l'importance et du besoin de financer des projets hypothécaires, afin de combler le fossé entre l'offre et la demande dans le secteur immobilier.

Pendant longtemps, c'est seulement les ménages à hauts revenus qui ont accès au financement hypothécaire, tandis que les besoins de la frange à faibles revenus des populations en termes de logements abordables et de crédits-logements, sont restés non satisfaits.

La principale raison c'est le coût élevé des fonds en monnaie locale pris en charge par les institutions financières.

Contre cette toile de fonds, Shelter Afrique a mis en place un Programme de logements sociaux destiné à appuyer le développement de l'habitat abordable au Kenya.

L'AFD a le plaisir de participer à cette initiative en proposant à Shelter Afrique une ligne de crédit à long terme de 3,7 millions d'Euros à des modalités concessionnelles, ensemble avec une subvention de 500.000 Euros.

La ligne de crédit est destinée à offrir des ressources financières souples et à long terme en monnaie locale aux institutions financières aux fins d'offrir des produits de micro-finance immobiliers au Kenya, ciblant les ménages à faibles revenus.

La subvention est destinée à soutenir Shelter Afrique dans la mise en œuvre de son Programme de logements sociaux, en dispensant le renforcement des capacités aux membres du personnel de Shelter Afrique et aux clients de l'Institution de micro-finance de Shelter Afrique.

Elle financera les études de faisabilité afférentes au régime de financement de l'habitat abordable; le dialogue politique pour la mise en œuvre d'un Fonds social de l'habitat sponsorisé; et l'organisation d'une conférence internationale sur les logements sociaux.

Le financement de ce jour marque le lancement d'un projet pilote. Il aura un impact direct sur 250 à 500 ménages. Son objectif et son ambition visent à déclencher et catalyser l'intérêt des institutions financières sur la question.

L'expertise des institutions de micro-finance est cruciale pour le développement des produits financiers novateurs. Il est prévu que le projet pilote sera lancé sur d'autres marchés émergents, afin de réduire les inégalités en termes d'accès aux logements décentes et partant, améliorer les conditions de vie.

Aujourd'hui, le partenariat entre nos institutions a atteint une étape majeure. L'AFD considère ce partenariat comme étant stratégique dans notre objectif commun de contribuer au développement de l'habitat social.

Je suis convaincu que ce partenariat continuera d'être fructueux et d'avoir un impact positif sur le terrain.

Pour conclure, je suis fier du fait que la France, à travers l'AFD, participe à ce projet et je tiens à remercier Shelter Afrique d'avoir associé l'AFD à cette initiative visant à promouvoir l'habitat abordable en Afrique.

Merci beaucoup de votre attention.